

VOLKOGONOV COLLECTION

Box _____ Folder _____

RENTAL SERVICE OF THE
FEDERAL BUREAU OF INVESTIGATION
OF THE U.S. DEPARTMENT OF JUSTICE
WASHINGTON, D.C. 20535

Центральный архив Федеральной службы безопасности Российской
Федерации (ЦАФСБ РФ) / секретно /

Документы о деятельности белой эмиграции

Папка № I.

- сентябрь 1920 г.

Декларация комитета Украины (на французском языке).

Ссылочные данные отсутствуют.

Литература: 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100.

**COMITÉ
NATIONAL UKRAINIEN
A PARIS**

DECLARATION

Agence de Presse
1929
1. 621-622
624

105, RUE DE COURCELLES

TELEPHONE : WAGRAM 20-49

□ □ □ □ □

Au commencement de septembre 1920 une délégation du Comité National Ukrainien composée de MM. Marcotoune Président, Tsitovitch Secrétaire Général, Moguiliansky Membre du Comité, s'est rendue en Crimée sur l'invitation officielle du Gouvernement du Sud de la Russie dans le but d'entamer des pourparlers sur la question de l'Ukraine.

Les résultats de ces pourparlers ont été transmis par télégramme officiel du Ministre des Affaires Etrangères M. Strouvé, à son chargé d'affaires à Paris M. Giers, pour que ce dernier en fasse part aux Gouvernements de l'Entente et les communique à la presse.

Veuillez trouver ici, pour mémoire, le texte de ce télégramme:

TELEGRAMME DU CHEF DU DEPARTEMENT DES AFFAIRES

ETRANGERES EXPEDIE LE 26 SEPTEMBRE 1920 SOUS LE NUMERO 1304

A M. GIERS AMBASSADE DE RUSSIE

PARIS

La délégation du Comité National Ukrainien composée de M.M. Markotoune, Président; Tsitovitch, Secrétaire Général et Moguiliansky, Membre du Comité a été reçue le 23 Septembre par le Général Wrangel stop M.M. Krivochéine, Président du Conseil et Strouvé, chef du département diplomatique ainsi que le Général Shatilloff, chef d'Etat-Major assistaient à l'entretien stop Le Général Wrangel se déclare d'accord avec les idées du comité et indique que le principe de la fédération et de la réforme agraire forment la base de sa politique stop Dans son désir de réunir toutes les forces antibolchevistes le Général Wrangel est prêt à soutenir le développement des forces nationales démocratiques en se fondant sur les principes déjà énoncés dans l'accord intervenu entre le

n'admet pas la possibilité de se lier à quelque mouvement séparatiste.

Signé : STROUVE

(25)

La Délégation du C.N.U. après un échange d'observations avec les Gouvernements des Régions cosaques du DON, KDUBAN, du TEREK et d'ASTRAKHAN a constaté la complète communauté de vues qui existe entre eux sur la constitution fédérative de la future Russie démocratique.

Un banquet solennel auquel assistèrent le Commandant en chef de l'Armée russe entouré de son Gouvernement ainsi que les représentants des missions militaires étrangères et les représentants de la presse offert en l'honneur de l'union des forces nationales russes scella l'entente cordiale conclue entre les Gouvernements de toutes les Régions Cosaques et les représentants des ukrainiens fédéralistes.

A maintes reprises le C.N.U. a protesté contre la politique chauvine du gouvernement de Petlioura et a montré que jamais le peuple ukrainien ne s'est prononcé pour la complète séparation d'avec la Russie et que ces tendances séparatistes ne se manifestent que dans un petit groupe de personnes agissant sous les influences étrangères.

L'instabilité de la politique séparatiste du gouvernement de Petlioura est encore caractérisée par le fait qu'au début de l'année 1919 les représentants de ce gouvernement signaient à Odessa un traité qui excluait l'indépendance de l'Ukraine (voir les pièces annexes).

Une politique ukrainienne de solidarité eut pu être instaurée sur les bases suivantes :

1) Neutralité absolue de la Pologne en ce qui concerne les affaires intérieures de l'Ukraine, en particulier au point de vue de soutien accordé au tel ou tel parti,

2) Formation en Ukraine d'un gouvernement démocratique de

coalition composé de fédéralistes et de partisans de l'indépendance

Ce gouvernement eut pu être formé aux conditions suivantes :

- a) Lutte contre le bolchevisme jusqu'à son anéantissement complet,
- b) Renoncer à poursuivre dans la politique étrangère la reconnaissance immédiate de l'Ukraine et remettre la solution du problème formel de l'entrée de l'Ukraine dans la Fédération Russe jusqu'à la réunion de la Constituante locale ukrainienne convoquée après la victoire complète sur les bolcheviks.
- c) Assurer aux paysans la possession de la terre en laissant à la Constituante locale ukrainienne le soin de déterminer la compensation due aux ex-proprétaires.
- 4) Egalité de toutes les nations en Ukraine
- 5) Ce gouvernement de coalition entre immédiatement après sa formation en pourparlers avec le gouvernement du Sud de la Russie et les gouvernements cosaques sur les bases établies dans les pourparlers de C.N.U. en Crimée (voir le télégramme de K. Strouvé)

Convaincu que l'alliance avec la France est de toute nécessité pour assurer l'avenir de la République Fédérative Russe et considérant que l'assentiment donné par la France à la théorie de l'intégrité du territoire russe exprimée par le Président Wilson dans sa note ainsi que la reconnaissance par la France du gouvernement du Sud de la Russie prouvent que le démembrement de la Russie et l'affaiblissement des forces antibolchevistes ne sont nullement désirées par le gouvernement français, le C.N.U. pense qu'avec l'aide de la France et grâce à son influence il serait possible de réaliser définitivement les points énoncés ci-dessus et il exprime le vœu que la France devienne le principal facteur de cette réalisation.

Président du Comité National Ukrainien

Secrétaire Général

Maristavene



B. Y. Zitonitch